

SÉANCE DU CONSEIL ORDINAIRE

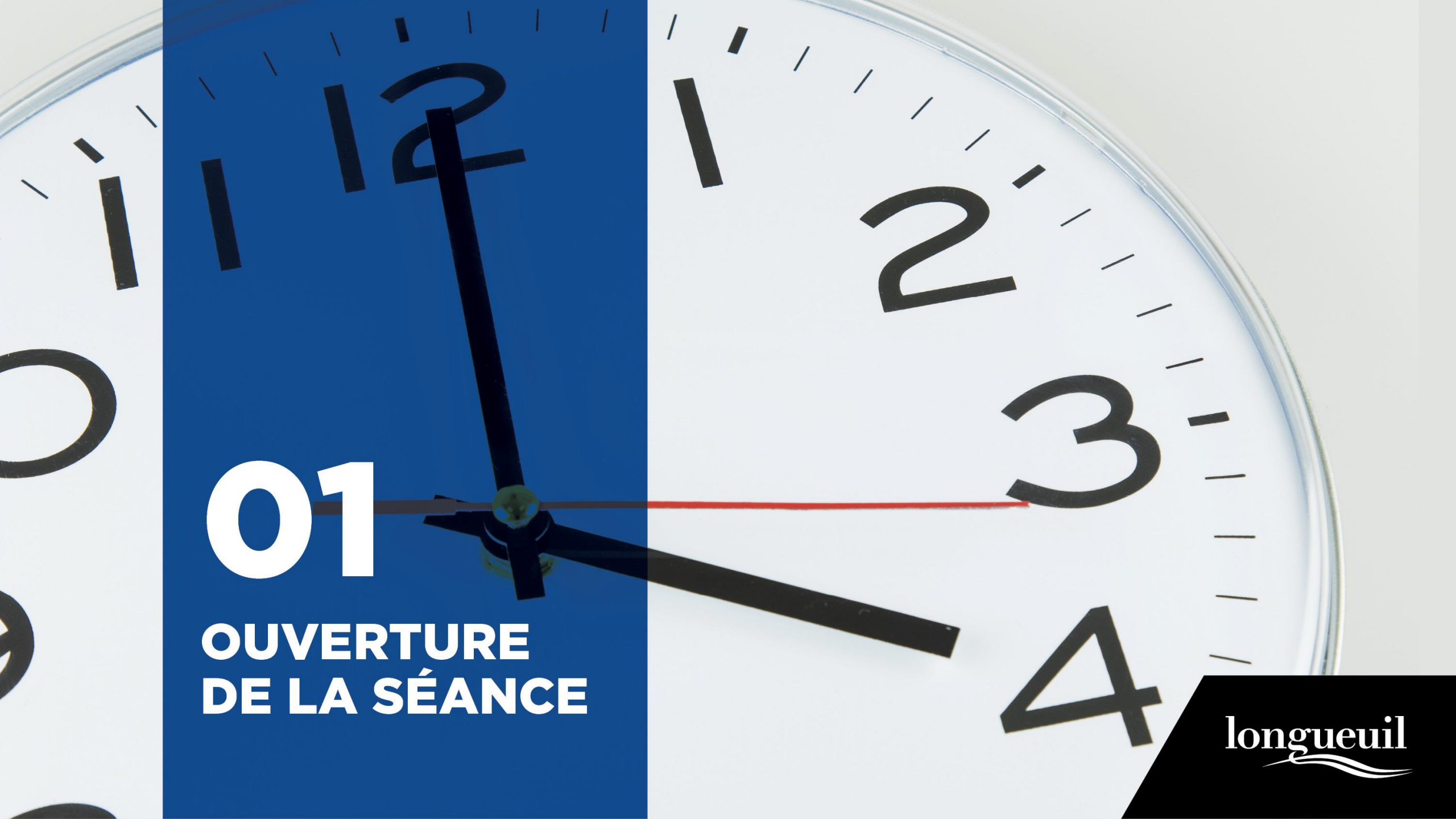
21 janvier 2025

4250

longueuil



PREMIÈRE PARTIE



01

**OUVERTURE
DE LA SÉANCE**

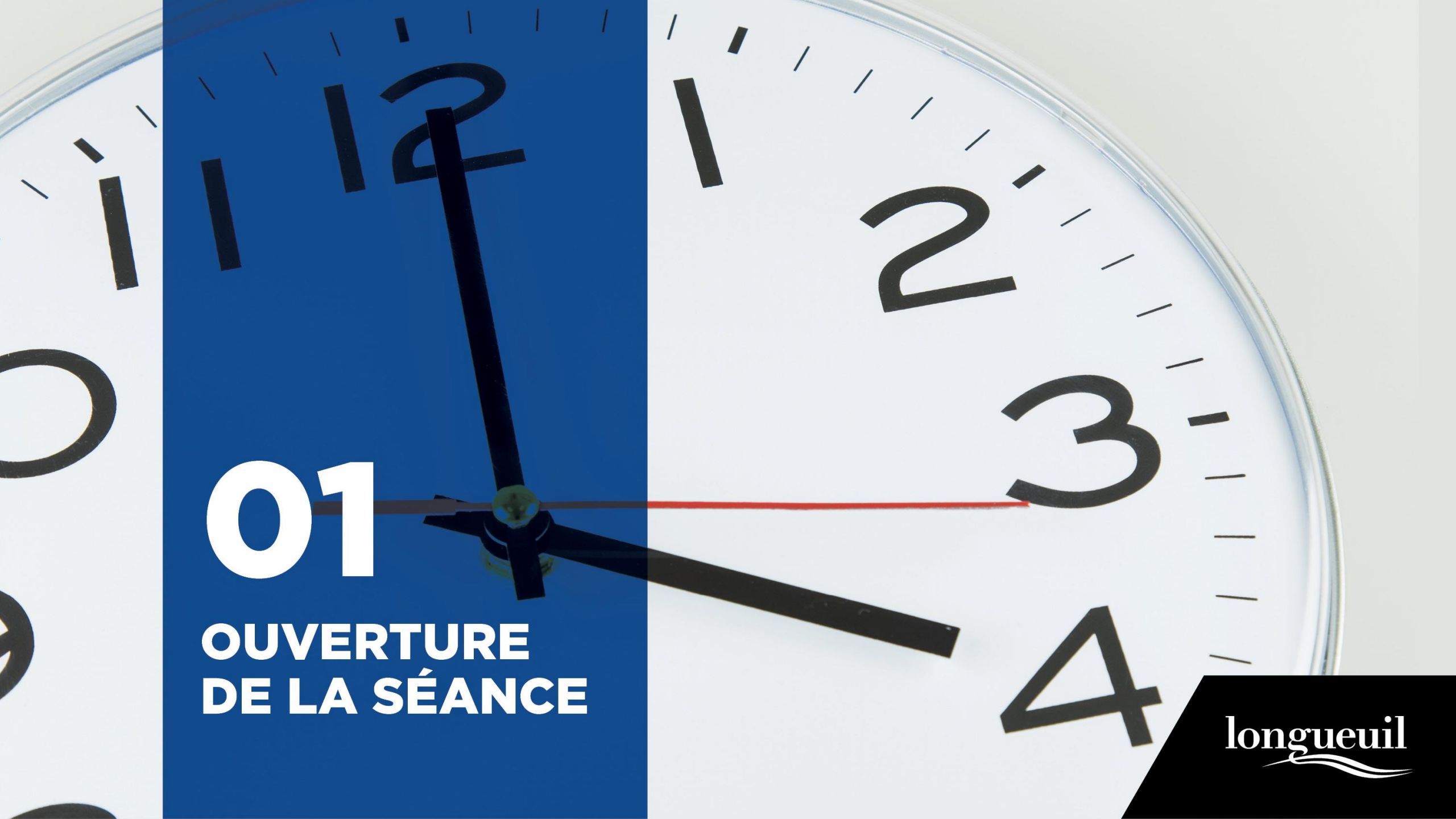
longueuil

ORDRE DU JOUR

☐☐☐☐

**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil



01

**OUVERTURE
DE LA SÉANCE**

longueuil

02

ADMINISTRATION ET ORGANISATION



03

COMMUNICATIONS



longueuil

COMMUNICATIONS

CO-250121-3.1

Hommage au jour du Drapeau

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé prenait place au sommet de la tour centrale du parlement. Par décret, le gouvernement du Québec lui avait accordé, le matin même, le statut de drapeau officiel du Québec.

C'est pour souligner cette cérémonie que le 21 janvier a été reconnu officiellement en 1998, par le gouvernement et à l'occasion du 50e anniversaire de l'adoption du drapeau québécois, comme le jour du Drapeau.



04

FINANCES





05

**RESSOURCES
HUMAINES**

longueuil



06

**BIENS
MATÉRIELS ET
SERVICES**

longueuil

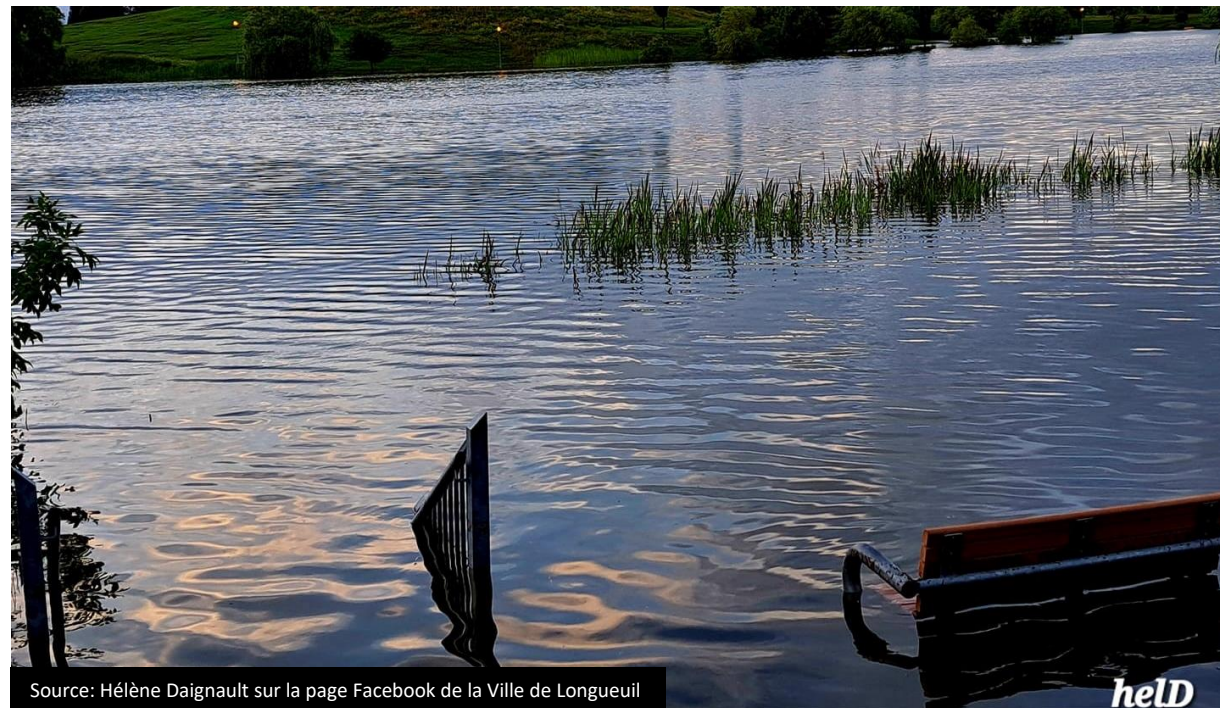
BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250121-6.2

Adjudication du contrat LONG-24-0112 pour la fourniture de services de gestion et d'exploitation de la station de pompage pluviale du Parc de la Cité (SD-2024-2952)

Le contrat consiste à fournir la main-d'œuvre spécialisée pour l'entretien et l'opération des équipements de la station de pompage pluviale du parc de la Cité.

Le bassin du parc de la Cité agit en tant que réservoir de rétention de l'eau de pluie, un ouvrage crucial pour accroître la résilience du secteur face aux épisodes de fortes pluies. Nous en avons eu la démonstration tangible à l'été 2024 lors de la tempête Debby. Le bassin a alors pleinement joué son rôle, permettant de limiter les dégâts dans les quartiers avoisinants.



Source: Hélène Daignault sur la page Facebook de la Ville de Longueuil

heLD

BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250121-6.3

**Adjudication du contrat LONG-24-0123
pour la fourniture et livraison de jeux
d'eau au parc Fernand-Bouffard (SD-2024-
3151)**

Afin d'aménager un nouveau jeu d'eau au parc Fernand-Bouffard, il est requis de faire l'acquisition et de prévoir la livraison d'équipements de jeux d'eau.

Un deuxième contrat, actuellement en préparation, prévoit la démolition de la pataugeoire, l'installation des nouveaux équipements de jeux d'eau sur une dalle de béton, ainsi que l'exécution de travaux d'aménagement pour l'ajout de nouvelles aires de détente et de circulation incluant un abri de parc, du mobilier et des plantations. Ce nouvel aménagement s'harmonisera aux aires de jeu et espaces récréatifs aménagés en 2023.



BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250121-6.4

Approbation de l'addenda no 5 modifiant le contrat de services de gestion animalière intervenu avec les Services animaliers de la Rive-Sud, maintenant connu sous le nom Proanima (SD-2024-3152)

Afin de centraliser les services, la Ville souhaite confier à l'organisme Proanima la responsabilité de la gestion des licences animalière. Au cours des dernières années, Proanima s'est doté d'un système de gestion des licences informatisé et offre le service aux villes desservies.

L'organisme rend un service de gestion entière du processus d'enregistrement et de renouvellement des médailles, offre un point de service permettant aux citoyens de se procurer leurs médailles annuelles sur place et prend en charge les questionnements des citoyens et fait tout en son pouvoir pour associer l'animal à l'humain en cas de perte.





06

**BIENS
MATÉRIELS ET
SERVICES**

longueuil

BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250121-6.6

Adjudication du contrat APP-24-059 pour le contrôle écologique de l'herbe à poux et de l'herbe à la puce (SD-2024-3203)

La Ville de Longueuil procède à des traitements de pulvérisation d'herbicide à différents endroits sur le territoire afin d'éliminer l'herbe à la puce (Toxicodendron) et l'herbe à poux (Ambrosia). L'objectif est de réduire considérablement la production de semences pour éviter la formation de nouvelles plantes de l'herbe à poux et ainsi, diminuer les effets indésirables produits par la libération du pollen.

De plus, la pulvérisation de cet herbicide à faible répercussion environnementale (chlorure de sodium, homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire - ARLA) est aussi efficace pour éliminer l'herbe à la puce, un allergène qui cause l'inflammation de la peau chez environ 85 % de la population.



BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250121-6.7

**Adjudication du contrat LONG-24-0117
pour la fourniture de services
professionnels en architecture et en
architecture du paysage pour la piscine
Joseph-William-Gendron (SD-2024-3153)**

L'installation aquatique extérieure du parc Joseph-William-Gendron, située au 3224, rue Windsor est désuète et un projet de construction d'une nouvelle installation sur le même site est inscrit au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2025-2026-2027. Ce projet sera adapté aux besoins des citoyens du secteur et répondra aux codes et normes en vigueur en matière de conception d'installations aquatiques.

Des services professionnels en architecture et en architecture du paysage sont requis afin de réaliser les études préparatoires, la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance durant les travaux. Il s'agit de la première piscine extérieure priorisée pour des travaux de réfection complète.





06

**BIENS
MATÉRIELS ET
SERVICES**

longueuil



07

BIENS IMMOBILIERS

longueuil

08

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES



longueuil

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.3

Approbation du budget de la Société de développement commercial Espace Saint-Charles pour l'exercice financier 2025 (SD-2024-2613)

Mise sur pied en novembre 2023, la SDC Espace Saint-Charles du Vieux-Longueuil a pour mission de concerter, représenter et soutenir les gens d'affaires de la rue Saint-Charles Ouest en vue de promouvoir et de dynamiser cette artère commerciale. Celle-ci a adopté son budget prévisionnel pour 2025 le 9 octobre 2024.

Un règlement de cotisation a également été préparé par la Ville de Longueuil pour déterminer les cotisations à percevoir auprès des membres. Les sommes seront perçues par la Ville et remises à la SDC Espace Saint-Charles pour financer une partie de son budget. Le budget de fonctionnement de 337 450 \$ sera financé par les cotisations des membres, par la subvention municipale pour fin de démarrage et par des commandites.



Source de l'image: Page Facebook Espace Saint-Charles

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.4

Approbation d'une entente de soutien, de prêt de locaux et de service concernant l'organisation et la gestion du programme de soccer sur le territoire de l'arrondissement du Vieux-Longueuil (SD-2024-2944)

La Ville désire maintenir son appui à la Ligue de soccer mineur de Longueuil dans sa mission de promouvoir, organiser et développer des activités relatives aux opérations et au financement d'un club de soccer. La ligue met également en place des programmes de formation pour les joueurs et entraîneurs et encourage la relève dans le développement du soccer sur le territoire de la Ville de Longueuil, plus spécifiquement dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil.

Cet organisme offre également un service de camps de jour estivaux pour les enfants de Longueuil.



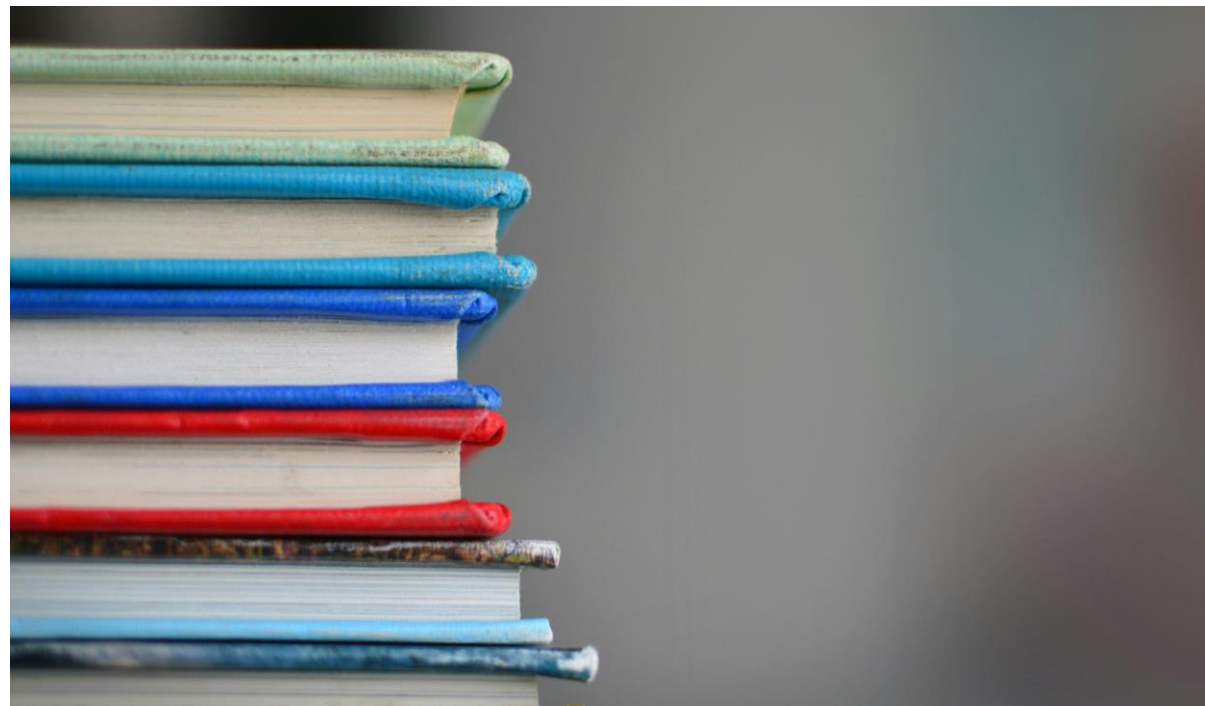
RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.5

Approbation d'une entente concernant la réalisation des activités de la Fête du livre et de la lecture de Longueuil pour les années 2025, 2026 et 2027 (SD-2024-3188)

Fondée en 1999, la Fête du livre et de la lecture de Longueuil est une corporation à but non lucratif dont le mandat consiste à promouvoir la littérature jeunesse, à stimuler et consolider les pratiques de lecture et d'écriture au sein des familles de la communauté longueuilloise et particulièrement auprès des milieux défavorisés.

Les activités organisées par la Corporation à l'occasion de la Fête annuelle de la lecture et du livre jeunesse, notamment le salon du livre jeunesse et la caravane dans les écoles, offrent aux jeunes des occasions de découvrir des ouvrages et des auteurs ainsi que de leur faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture.



RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.6

Approbation d'une entente d'aide financière pour la réalisation du projet de médiation culturelle pour que la mémoire se souvienne (SD-2024-2935)

Zocalo est un organisme reconnu sur le territoire de la Ville de Longueuil. Il a comme mandat de soutenir la production, la recherche-cr  ation et la diffusion en art imprim  . Pour ce projet de m  diation culturelle, l'organisme travaillera avec le soutien de la Ville de Longueuil et celui de la Maison Tournesols.

Le Bureau de la culture et des biblioth  ques et le Service du d  veloppement des communaut  s ont approch   l'organisme Zocalo pour la r  alisation d'un projet qui implique deux artistes : M  lanie Saumure et Benjamin Perron ainsi que des a  n  s de la Maison Tournesols.

Le co  t pour la r  alisation de ce projet est de 10 000 \$ sans taxes.



08

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES



longueuil

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.8

Présentation d'un projet de loi d'intérêt privé concernant la ville de Longueuil (SD-2025-0024)

Le 10 décembre 2024, l'honorable juge Suzanne Courchesne de la Cour supérieure a rendu un jugement dans les dossiers portant les numéros 505-06-000024-203 et 505-17-013648-235, approuvant une transaction dans le cadre d'une action collective et ordonnant à la Ville de Longueuil d'acquitter des coûts relativement à des événements antérieurs au 1er janvier 2002 se rapportant à l'ancienne ville de Greenfield Park.

L'article 8 de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ c. C-11.3) prévoit que le financement de ce jugement, relatif à des événements antérieurs au 1er janvier 2002, se fait par des revenus provenant exclusivement du territoire de l'ancienne ville de Greenfield Park. La Ville de Longueuil souhaite que les dépenses relatives à ce jugement soient financées par des revenus provenant de l'ensemble du territoire de la Ville.

Il est donc recommandé de présenter à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi d'intérêt privé pour prévoir que, malgré l'article 8 de la Charte de la Ville de Longueuil (chapitre C-11.3), les dépenses relatives aux dossiers judiciaires concernés soient financées par des revenus provenant de l'ensemble du territoire de la Ville.

La Ville souhaite également mandater la Direction des services juridiques pour rédiger le texte final du projet de loi d'intérêt privé à être présenté à l'Assemblée nationale.

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.9

Approbation d'une entente contractuelle pour la relocalisation de la Maison le Réveil pour les années 2025 et 2026 (SD- 2024-2695)

Le 12 janvier 2024, la Ville de Longueuil et La Maison le Réveil ont conclu une entente en vertu de laquelle la Ville prêtait à l'organisme des locaux situés au 930, rue Saint-Jacques à Longueuil, pour une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Cependant, en raison des travaux de réfection du bâtiment prévus pour être exécutés du printemps 2025 au 30 novembre 2026, la Ville est contrainte de reprendre possession des locaux occupés par l'organisme et doit relocaliser celui-ci à compter du 1er mars 2025.

Le Groupe scout de Longueuil (district Montérégie) accepte de louer à La Maison le Réveil certains locaux de son immeuble situé au 782, rue Saint-Jean à Longueuil.



08

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES



longueuil

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250121-8.11 et 8.12

Avis de motion et dépôt du projet de règlement CO-2025-1299 modifiant divers règlements relatifs à l'occupation du domaine public à des fins de tournage (SD-2024-2938)

Longueuil souhaite se positionner à titre de ville accueillante et facilitatrice à l'accueil de tournages et en faire un axe de développement culturel et économique pour la Ville en misant sur un équilibre entre la maximisation des retombées et la préservation de la qualité et de la quiétude de nos milieux de vie.

Afin d'améliorer l'encadrement des productions désirant tourner à Longueuil, une révision du règlement d'occupation du domaine public est requise pour mieux refléter les pratiques actuelles dans l'industrie audiovisuelle et mieux tenir compte des préoccupations citoyennes dans l'exercice.

La grille tarifaire révisée et adaptée à la réalité de l'industrie prend en considération l'empreinte du tournage dans les milieux de vie.

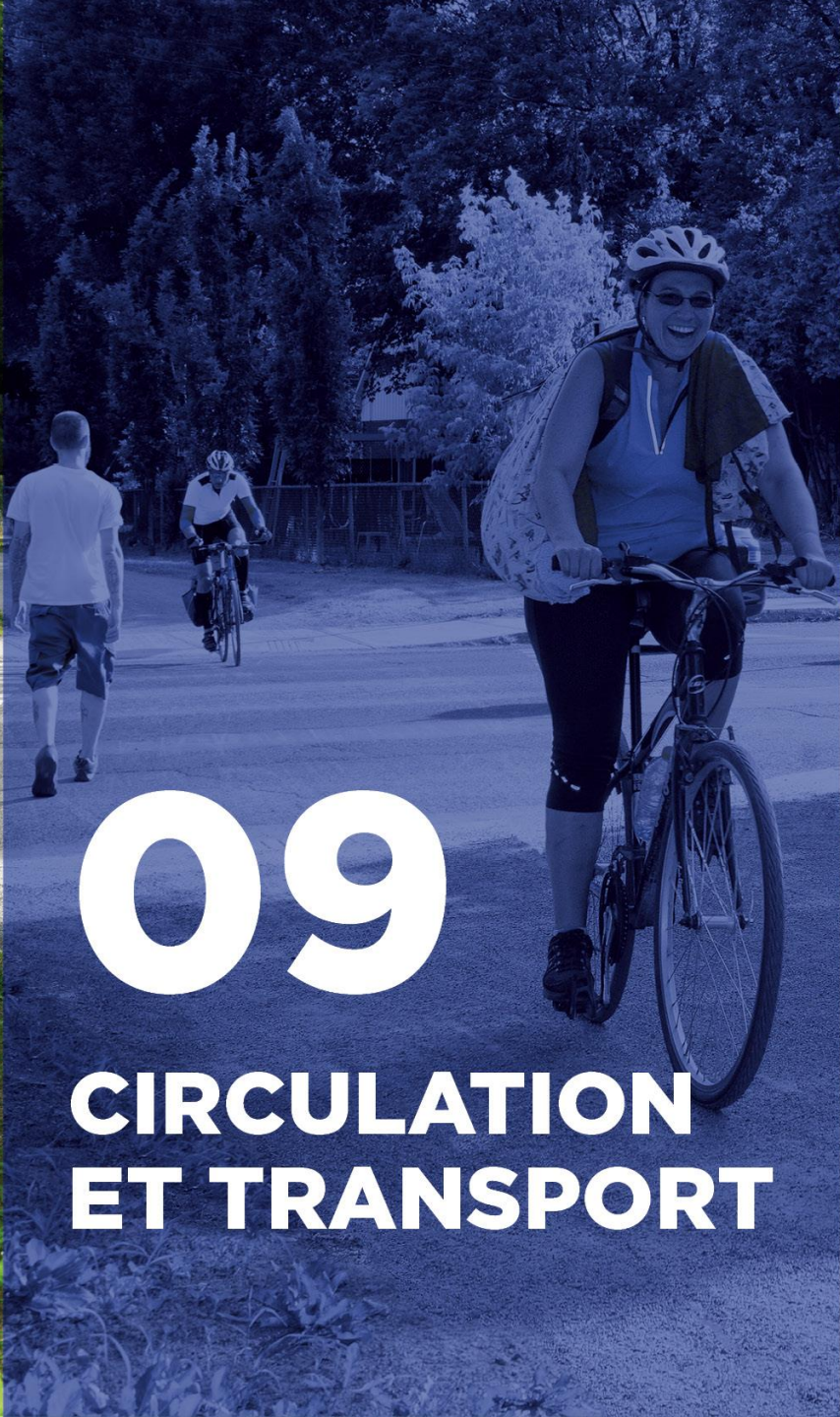


08

RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES



longueuil



09

**CIRCULATION
ET TRANSPORT**



longueuil



10

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

longueuil

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-250121-10.1

Adoption du projet de résolution autorisant la demande du projet d'habitation PH-2025-002 visant la construction d'une habitation multifamiliale de structure isolée, comportant 4 étages, au 1640, chemin Du Tremblay (lot 1 925 155) (SD-2024-3136)

Le projet consiste à la démolition d'un bâtiment commercial (ancien restaurant Dic Ann's) qui est situé au 1640, chemin Du Tremblay, afin de construire une habitation multifamiliale de 4 étages comprenant 34 logements. Le bâtiment existant n'est pas assujéti au Règlement CO-2021-1173 régissant la démolition d'immeubles.

Le site concerné se situe dans une zone commerciale uniquement. Ce projet permettra de requalifier le site existant en offrant un nouveau milieu de vie aux Longueuillois en plus d'offrir un verdissement substantiel du site, qui est actuellement entièrement minéralisé. L'adoption de la présente résolution vise à accélérer la réalisation du projet en cohérence avec la Stratégie d'habitation de la Ville de Longueuil.





10

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

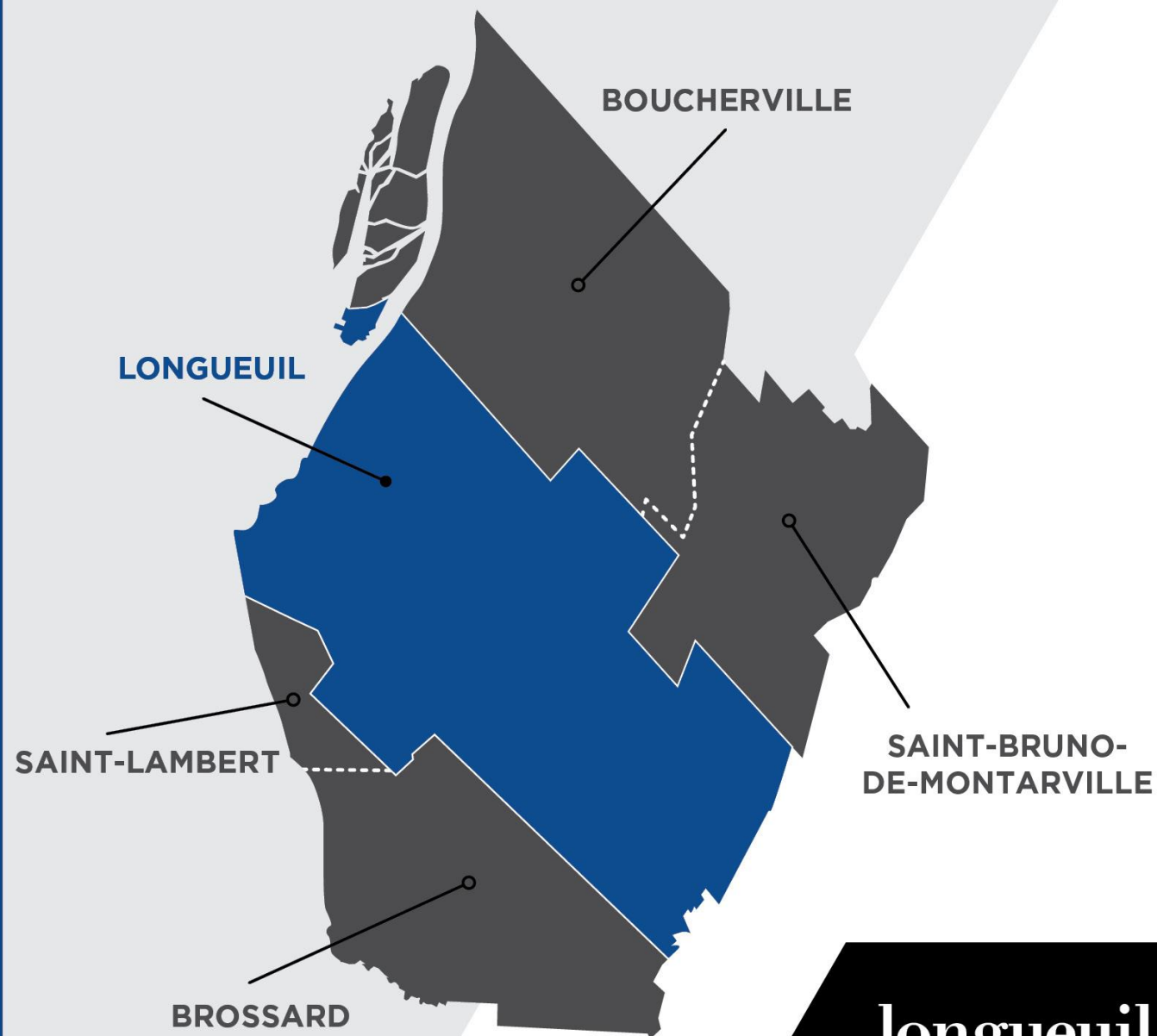
longueuil

11

AFFAIRES DIVERSES

12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250121-12.9

Approbation d'une entente d'évaluation pour travaux majeurs dans le cadre des travaux de mise à niveau électrique de l'usine d'eau potable Louise-Gravel (SD-2024-3089)

La mise à niveau électrique de l'usine de production d'eau potable Louise-Gravel (1700, rue Bourassa) est requise compte tenu de la désuétude des équipements. Les travaux électriques exigent la construction d'un nouveau bâtiment afin de garder en fonction l'ensemble des services.

Dans le cadre du projet, Hydro-Québec devra faire des modifications à son réseau pour alimenter le nouveau bâtiment électrique. L'entente vise l'évaluation des travaux requis pour la modification et le prolongement de lignes, jusqu'au point de raccordement à l'arrière de l'usine sur la rue Joliette. Une entente de réalisation pourra ensuite être signée pour que les travaux requis par Hydro-Québec soient parachevés lorsque le nouveau bâtiment de la Ville sera prêt pour le raccordement.



ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250121-12.10

Approbation d'une entente de services aux personnes sinistrées à la suite d'un sinistre mineur (SD-2024-3199)

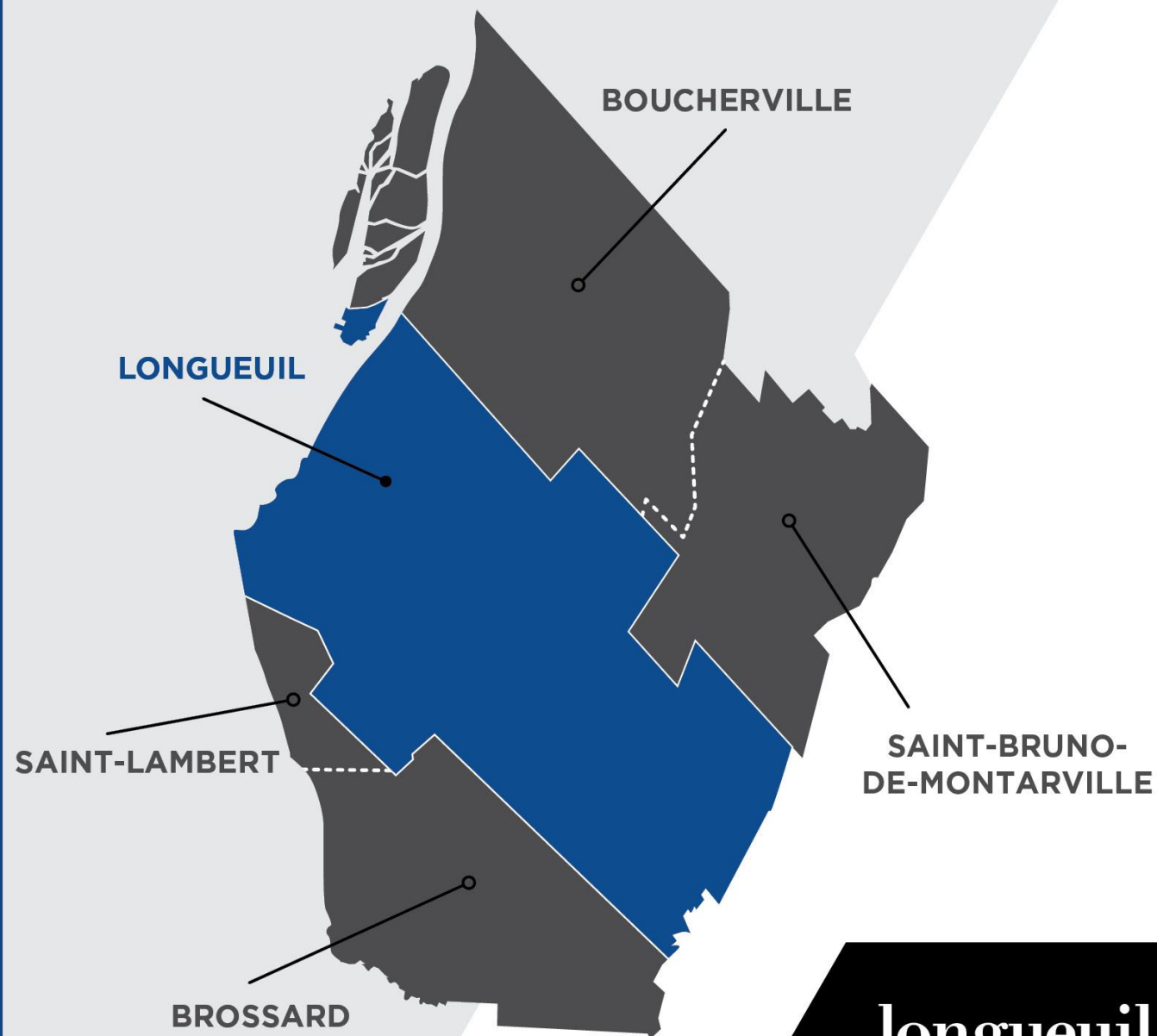
Depuis les trois dernières années, les sinistrés de l'agglomération de Longueuil bénéficient du service des bénévoles de la Croix-Rouge pour répondre aux besoins essentiels. Cette entente prend fin le 17 janvier 2025. À cet égard, nous désirons renouveler celle-ci pour les deux prochaines années avec option de renouvellement d'une année supplémentaire. Selon cette nouvelle entente, la participation financière de l'agglomération de Longueuil est estimée à un versement annuel de 0,11 \$ per capita, pour un montant total estimé de 155 173 \$ sur trois ans.

Cette entente assure la prise en charge des sinistrés durant une période de 72 heures pour soutenir un maximum de 100 personnes lors d'un incendie résidentiel et de 25 personnes dans le cadre de tout autre sinistre.



12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250121-12.12

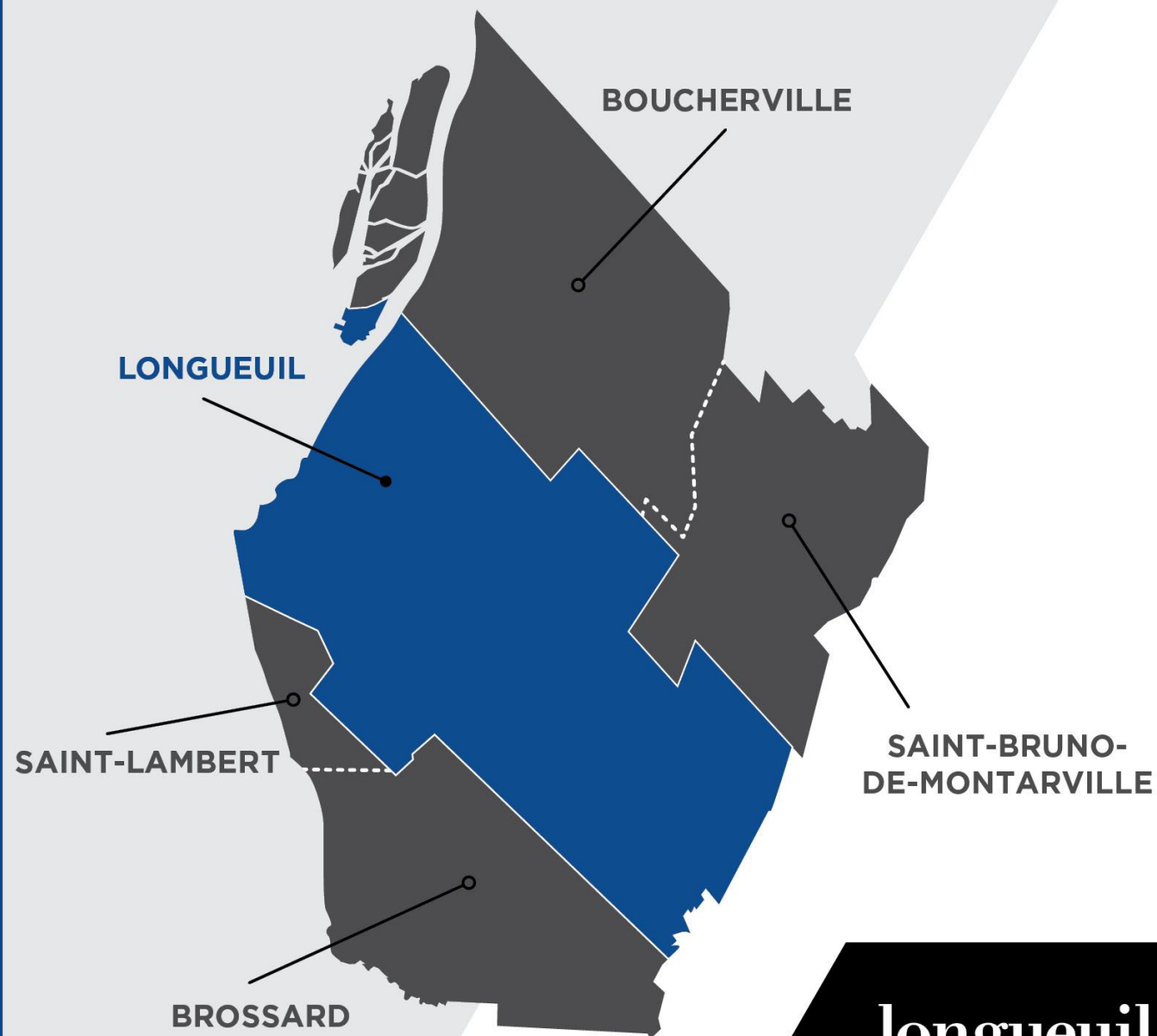
Modification de la structure organisationnelle de la Direction générale adjointe - développement durable, de la Direction du génie ainsi que de la Direction des travaux publics et gestion des équipements motorisés et création de la Direction de l'environnement et de la transition écologique (SD-2025-0067)

Les défis environnementaux et climatiques des prochaines décennies sont colossaux. La mise en œuvre de différents plans d'action concertés pour contrer les changements climatiques et assurer la résilience de la Ville est cruciale. À cela s'ajoutent également les actions liées à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels, la gestion responsable des matières résiduelles et des sols, ainsi que la gestion de la faune et de la flore. La création de la Direction de l'environnement et de la transition écologique vise notamment à mobiliser et optimiser l'expertise des équipes vers l'atteinte des objectifs stratégiques en matière d'environnement, et ce, au bénéfice de tous les citoyens.



12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250121-12.14

Adoption du budget du Réseau de transport de Longueuil pour l'exercice financier 2025 et de son programme d'immobilisations pour les exercices financiers 2025 à 2034 (SD-2024-2628)

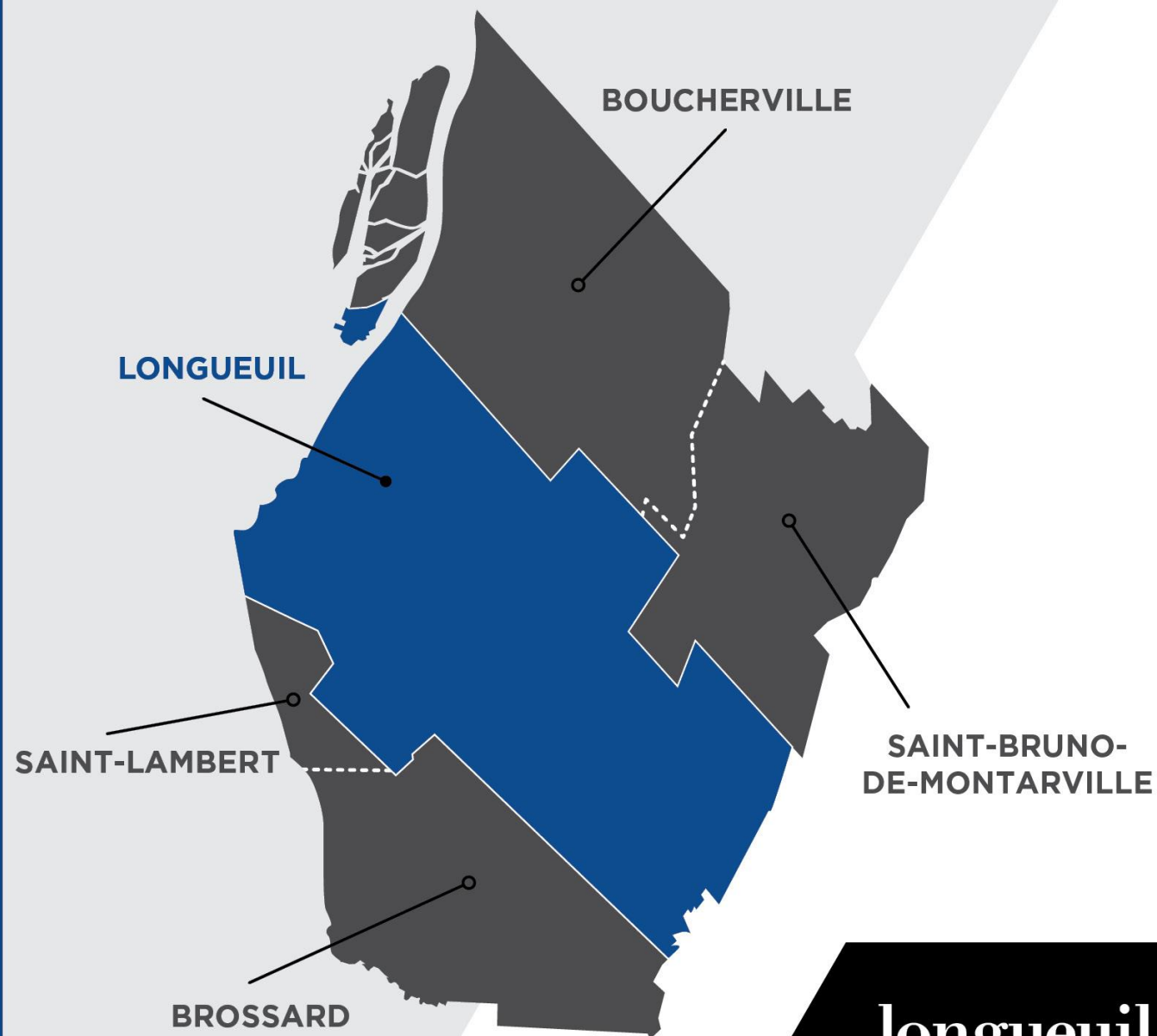
Le transport en commun étant une compétence de l'agglomération, ce conseil a le devoir d'adopter le budget du RTL ainsi que son programme d'immobilisations conformément à l'article 473(6) de la loi sur les cités et villes et aux articles 116 et 134 de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Le budget 2025 et le PDI 2025-2034 ont été étudiés dans le cadre d'une présentation à la commission du budget, des finances et de l'administration tenue le 1er novembre 2024.



12

ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION



longueuil



DEUXIÈME PARTIE

MOT DE LA MAIRESSE



longueuil

MOT DU CHEF DE L'OPPOSITION



longueuil

13

**PÉRIODE
D'INTERVENTION
DES MEMBRES
DU CONSEIL**



longueuil

**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil

Rappel des règlements

Afin de connaître notre règlement intérieur et comprendre le rôle de président d'assemblée, voici un rappel des consignes relatives à la période de questions:

- Déclinez votre **nom et prénom**.
- Vous avez **2 minutes** pour poser votre question et celle-ci doit être **directe, concise et non assortie de commentaires**.
- Vous devez **vous adresser au président** et bien évidemment, votre question doit utiliser un **langage convenable, respectueux et ne pas contenir de propos diffamatoires**.

Si vous dépassez votre 2 minutes, je vous chuchoterai un petit « en terminant » afin de vous laisser conclure votre question.

La période de question n'est pas une tribune pour émettre des commentaires à l'égard d'un élu, d'un fonctionnaire de la Ville ou d'une situation que vous désirez dénoncer. Votre intervention doit rester dans le cadre d'une question posée à la présidence qui désignera un ou une élue désirant répondre à votre question.

Je me permets également de vous sensibiliser qu'après avoir posé votre question, vous devez regagner votre siège et il est strictement défendu de revenir au micro ou de parler si la réponse d'un élu n'est pas satisfaisante.

En conclusion, je suis conscient que bien des gens sont nerveux de se présenter au micro. Venir à cette instance décisionnelle du Conseil de Ville et y poser une question est un geste citoyen honorable que je salue. Je vous rassure que j'exerce mon rôle de président d'assemblée avec bienveillance et je serai très indulgent et pédagogique si c'est votre première fois.

**PÉRIODE DE
QUESTIONS DU
PUBLIC**

longueuil

**FIN DE LA SÉANCE
ET LEVÉE**

longueuil

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
BONNE SOIRÉE!**

longueuil

A stylized white wave graphic consisting of two curved lines that sweep from under the 'e' in 'longueuil' towards the right, ending under the 'l'.

longueuil.quebec